



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



Point presse

Mardi 12 Janvier 2016
FRARU STRASBOURG



Sommaire

- Du PNRU au NPNRU, d'une aventure à l'autre
 - Une nouvelle ambition au service des quartiers
 - Objectifs incontournables
 - Chiffres clés
 - Top départ
 - Des financements assurés, des partenaires impliqués
- L'ANRU, investisseur d'Avenir
- Prochains temps forts

Le NPNRU : une nouvelle ambition au service des quartiers

- Le NPNRU a été confirmé par la loi Lamy du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine
- Un nouveau règlement général adopté à l'unanimité par le CA du 16 juillet / publication de l'arrêté du 7 août portant approbation
 - Le Règlement Financier sera examiné prochainement
 - Objectifs de ces textes fondateurs
 - Doter l'ANRU de tous les outils juridiques et opérationnels
 - Mettre à disposition des porteurs de projet et des maîtres d'ouvrage des règles du jeu
 - Porter des projets ambitieux de transformation des quartiers et de répartition territoriale et sociale des différentes formes d'habitat, à l'échelle de l'Agglomération



NPNRU : objectifs incontournables

- Favoriser la participation active des habitants dès la conception du projet afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes, et les associer à la mise en œuvre
- Transformer le cadre de vie des habitants en agissant sur la diversification de l'offre de logements, les équipements, les transports...
- Offrir aux habitants un environnement de qualité en renforçant les exigences de développement durable
- Développer l'habitat privé et l'activité économique dans le quartiers en accompagnant les investisseurs

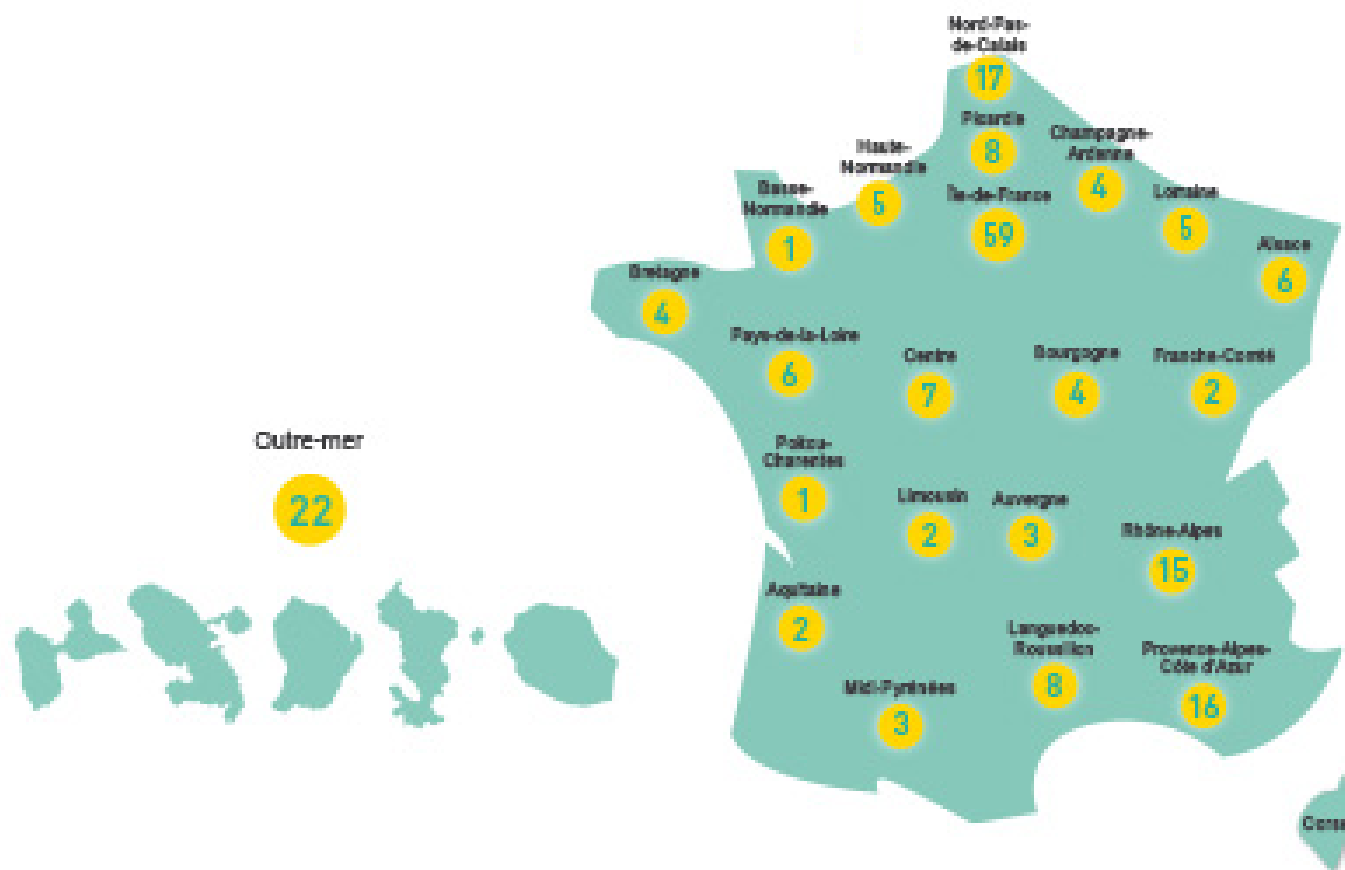
NPNRU : chiffres clés

- Une intervention sur les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants
- Un programme de 5 milliards d'euros en équivalent subvention (subventions et prêts bonifiés)
- 20 milliards d'euros d'investissements générés par le NPNRU
- 450 quartiers : 200 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional

NPNRU : chiffres clés

- Les quartiers d'intérêt national bénéficieront de 4,15 milliards, soit 83% des 5 milliards d'euros du NPNRU d'équivalent subvention
- Les quartiers d'intérêt régional bénéficieront de 850 M€, soit 17% des 5 milliards d'euros du NPNRU d'équivalent subvention

NPNRU : les 200 Quartiers d'Intérêt National



NPNRU : top départ

- 4 protocoles déjà signés : Meaux, Pau, Perpignan, Rennes
- 16 protocoles passés en Comité d'Engagement : Angers, Auch, Besançon, Boulogne-sur-Mer, Evry Centre Essonne, Le Mans, Lille Métropole, Mulhouse, Nantes, Grand Poitiers, Toulouse, Tours, Val de France, Grand Lyon, Valenciennes Métropole, les Portes de l'Essonne (Savigny-sur-Orge)
- 30 dossiers en cours d'examen dont : Avignon, Bordeaux, Dijon, Dunkerque, Est Ensemble, Lisieux, Mantes-la-Jolie, Plaine Commune, Strasbourg, Villefranche-sur-Saône – plusieurs quartiers sont parfois concernés au sein de certaines agglomérations (Lille, Lyon...)

NPNRU : top départ

- Ce passage en Comité d'Engagement ne vaut pas validation puisque le CE émet des avis qui permettent d'orienter la phase protocole nécessaire à l'élaboration du projet, avant la signature de la convention
- Ces protocoles sont intégrés aux contrats de ville qui fixent les objectifs stratégiques du projet de renouvellement urbain
- Les protocoles offrent aux collectivités locales l'opportunité de porter un programme de travail partenarial, de réaliser des études, de définir les moyens financiers nécessaires et les modalités d'association des habitants à des projets de qualité

NPNRU : des financements confirmés, des partenaires impliqués

- Pour booster le NPNRU: 1 milliard € de la CDC pour débiter de premières opérations dès 2015 (Comité Interministériel à l'Egalité et la Citoyenneté du 6 mars 2014)
- Signature de la convention tripartite Etat –Action Logement – ANRU par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le 02 octobre
- Mobilisation de 240 millions d'euros par l'ANRU et la CDC en faveur des Quartiers Politique de la Ville pour financer l'ingénierie dans le cadre des protocoles de préfiguration et renforcer le soutien aux Maîtres d'Ouvrage
- Nomination de Jean-Baptiste Dolci, vice- président d'Action Logement, en qualité de vice-président du CA de l'ANRU



PNRU : chiffres clés

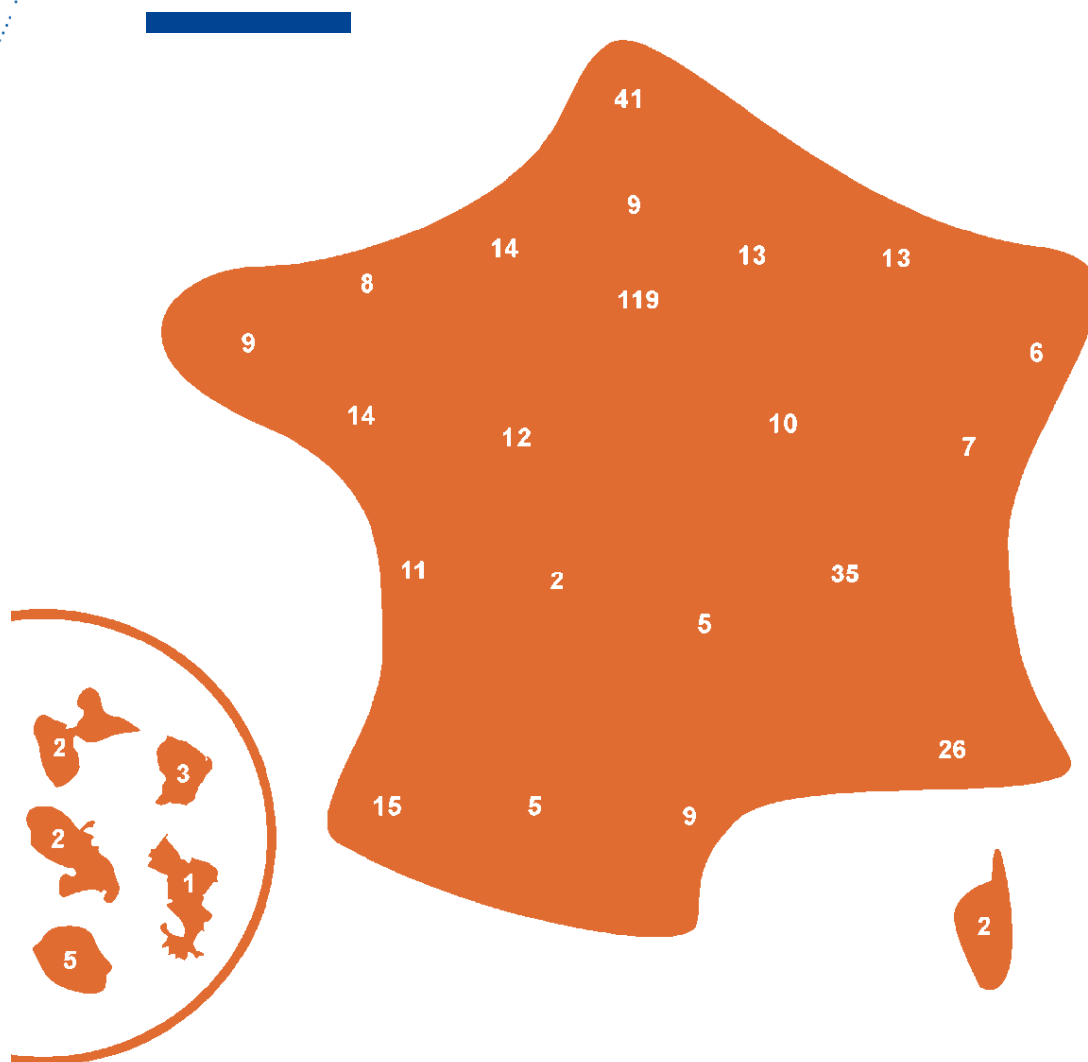
■ Données globales

- 399 conventions signées
- 4 millions d'habitants concernés
- 12,35 milliards de subventions de l'ANRU
- Près de 48 milliards d'euros d'investissements

■ Au 31 décembre 2015

- Près d'1 milliard versé en 2015
- 8,7 milliards d'euros versés depuis le début du Programme
- 140 000 logements sociaux construits, 340 000 réhabilités

PNRU : vue d'ensemble

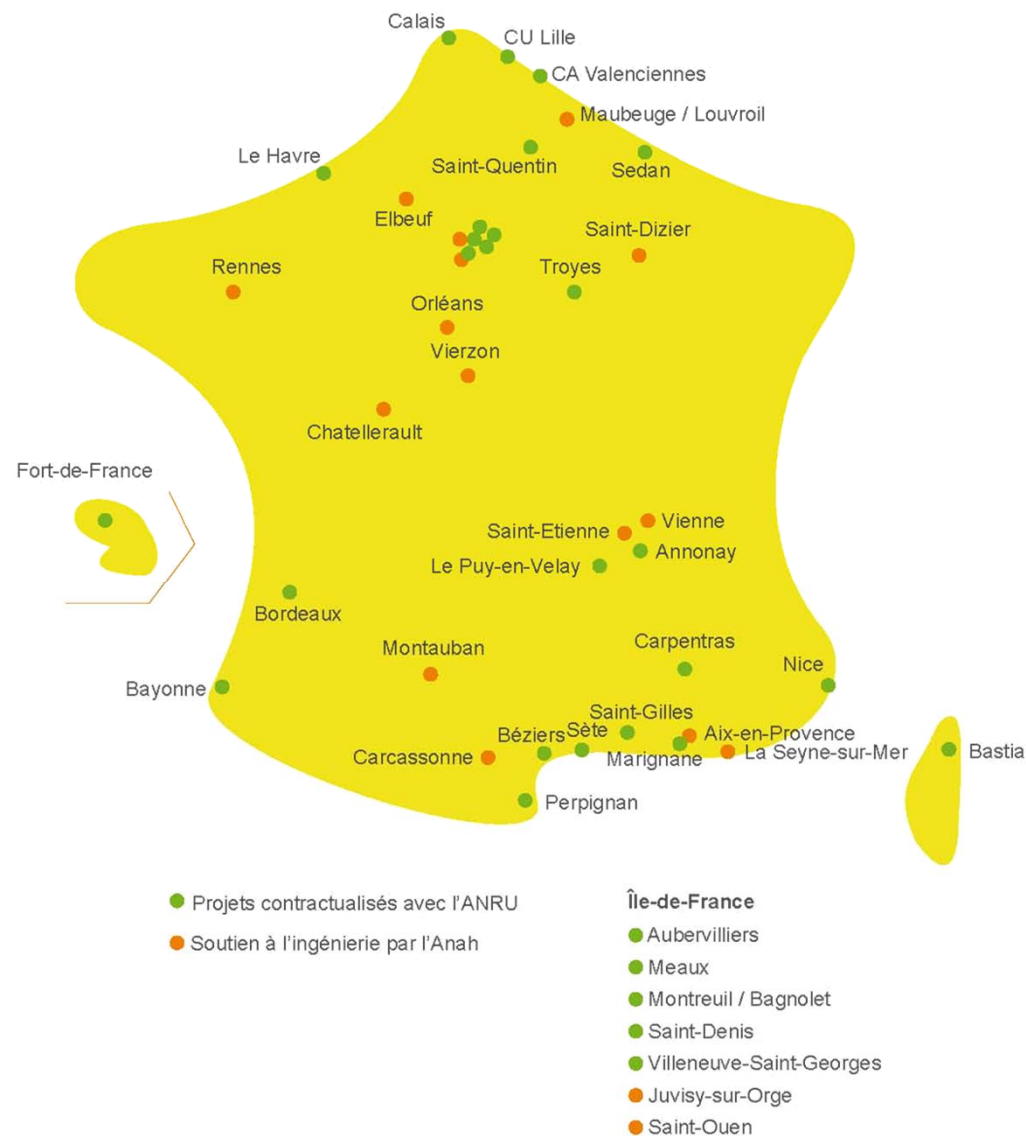


*Nombre de conventions
signées*

Le programme quartiers anciens : chiffres clés et vue d'ensemble

■ Données globales

- 25 conventions signées
- 150 millions de subventions de l'ANRU, 150 millions de l'Anah et 80 millions de l'Etat
- 1,5 milliard d'euros d'investissements
- Une convention de partenariat signée avec l'Anah en mai 2015 relative au NPNRU



L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Près d'1 milliard d'euros d'investissements d'avenir confiés à l'ANRU** en tant qu'opérateur des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) de 2010 à 2024 pour mener à bien de nouvelles missions
- **2 appels à projets lancés en 2015 :**
 - Projets innovants en faveur de la jeunesse
 - Internats de la réussite
- **et 1 appel à manifestations d'intérêt :**
 - Haute performance et innovation environnementale pour le renouvellement urbain

L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Jeunesse

✓ Internats

- **Internats d' Excellence** : 400 millions d'euros - 12 000 places en Métropole et dans les DOM
- **Internats de la Réussite** : 138 millions d'euros – 5 500 places visées

- ✓ **Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle : 100 millions** - Une cinquantaine de projets soutenus à l'échelle nationale pour renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux connaissances et aux filières et carrières scientifiques, structurer le réseau des acteurs à l'échelle nationale et susciter des vocations dans les filières scientifique, technique et industrielle

- ✓ **Projets innovants en faveur de la jeunesse** : 84 millions d'euros pour soutenir des projets d'orientation professionnelle, d'accès à l'emploi, de développement culturel et sportif, de création d'entreprises sur un territoire intercommunal



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Ville et Territoires Durables

- ✓ **Haute performance et innovation environnementale pour le renouvellement urbain** : 71 millions d'euros à travers un appel à manifestations d'intérêt
Objectifs : Augmenter le pouvoir d'achat des habitants et renforcer l'attractivité des quartiers
 - ⇒ Décembre 2015 : une vingtaine de projets sélectionnés parmi les 200 Quartiers d'Intérêt National du NPNRU bénéficieront d'un accompagnement par l'ANRU pour la concrétisation de leurs projets
 - ⇒ 2^e semestre 2016 : signature de conventions et co-financement des projets sélectionnés
- ✓ **Développement du Co-investissement dans les Quartiers** : 250 millions de fonds propres

L'ANRU, investisseur d'avenir: le co-investissement

- L'Etat a doté l'ANRU de 250 M€ de fonds propres pour réaliser des **co-investissements immobiliers** avec des opérateurs privés dans les 1500 Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Ces co-investissements immobiliers avec des opérateurs privés doivent permettre d'accroître l'attractivité des quartiers, de favoriser l'emploi et le développement économique, d'améliorer la qualité de vie
- L'ANRU se positionne en *investisseur d'intérêt général avisé*
- Le montant des fonds propres alloués doit permettre la constitution d'un portefeuille d'actifs immobiliers d'une valeur de 1,3 milliard € environ



L'ANRU, investisseur d'avenir: le co-investissement

- Les typologies d'investissement concernées:
 - L'immobilier tertiaire : bureaux, locaux d'activités, locaux artisanaux...
 - Le commerces : centres commerciaux, galeries commerciales, pieds d'immeubles...
 - L'immobilier d'hébergement : résidences seniors, résidences étudiants, résidences hôtelières, Ephad...
 - Le logement en accession à la propriété, le logement locatif libre, le logement intermédiaire
- L'ANRU a mis en place un partenariat étroit avec la CDC afin de développer ensemble ces projets de co-investissement public/privé

Prochains temps forts

- FRARU 2016 :
 - Paris : 26 janvier
 - Lyon : 8 mars
 - Outre-mer : dates à définir
- Objectif: réunir les acteurs du renouvellement urbain autour des enjeux du NPNRU
- Thèmes débattus :
 - Ambitions et objectifs incontournables pour les futurs projets de renouvellement urbain
 - Principes d'intervention
 - Contractualisation des projets

Prochains temps forts

Début 2016

- Remise des prix aux lauréats du Concours « S'engager pour les Quartiers » organisé par l'ANRU et la FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), qui récompense les meilleurs projets pour une entreprise plus citoyenne.
- Annonce prochaine par le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, le commissaire général à l'investissement, Louis Schweitzer, et le président de l'ANRU, François Pupponi, des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt pour une ville durable et solidaire.



Chiffres clés

- **NPNRU**
- **7 quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficieront des subventions du NPNRU :**
 - **Quartiers d'intérêt national**
 - Neuhof/Meinau et
 - Hautepierre à Strasbourg
 - Quartiers Ouest à Bischheim et Schiltigheim
 - **Quartiers d'intérêt régional**
 - Elsau et
 - Cronenbourg à Strasbourg,
 - Lingolsheim et
 - Libermann à Illkirch-Graffenstaden

Chiffres clés

■ PNRU

Le programme de rénovation urbaine dans le Bas-Rhin portait sur les **dix quartiers** de l'agglomération strasbourgeoise classés en ZUS (Zone Urbaine Sensible).

4 d'entre eux ont connu une restructuration lourde qui s'achève dans le cadre du premier PNRU, pour un montant d'environ 120 M€ soit 500 M€ de travaux :

- Neuhof (Strasbourg) - convention signée en novembre 2005
42,4 millions d'euros de subventions ANRU
- Meinau (Strasbourg) - convention signée en décembre 2006
36,5 millions d'euros de subventions ANRU
- Hirondelles (Lingolsheim) - convention signée en octobre 2007
9,6 M€ de subventions ANRU
- HautePierre (Strasbourg) - convention signée en décembre 2009
30,8 millions d'euros de subventions ANRU

Chiffres clés

- **Fin 2015, le montant total des engagements pour le Bas-Rhin s'élève à 119 000 000 €, correspondant à 495 opérations, dont 334 d'ores et déjà soldées.**
- **Près de 500 000 heures d'insertion** réalisées depuis 2004. Les **clauses d'insertion** ont été mises en œuvre sur l'ensemble des marchés de travaux financés par l'ANRU.
- Tous les maîtres d'ouvrage sont impliqués et une structure unique de suivi et de mise en relation des candidats et des entreprises a été mise en place : le **Relais Emploi Chantiers (REC)**.